



SECTION  
SAD



## Motion

### Des salariés de l'agence de Saint-Etienne.

Depuis plusieurs mois la direction de la SAD essaye de convaincre du bien fondé de son projet de fermeture de l'agence du Havre et du transfert de l'activité vers l'établissement de Rouen. Ce projet est contesté par les organisations syndicales compte tenu de la faiblesse des mesures d'accompagnements sociales et de la difficulté à apprécier la stratégie d'ensemble sur les perspectives de l'entreprise.

Sur ce dernier aspect, la réunion paritaire du 4 novembre, en présence de Christian CARISEY, directeur général de l'entreprise et directeur du réseau était censée apporter des éclairages sur l'éventuelle stratégie du groupe. Loin de se montrer convaincant sur ce point, le directeur du réseau a par contre laissé entendre qu'un projet similaire de rapprochement pourrait être envisagé sur les établissements de Saint-Etienne et de Lyon.

Face à cette annonce, qu'ils considèrent être une provocation, et dans la continuité des actions menées par leurs organisations syndicales respectives les employés agents de maîtrise et cadres de l'agence de Saint Etienne tiennent à exprimer leur totale désapprobation sur la méthode comme sur le fond.

Ils rejettent d'emblée tout projet contraire à leurs intérêts. Tout projet ayant des conséquences fortes sur leur santé physique et morale et sur leur équilibre familial.

Ils rappellent, alors que la situation économique de l'entreprise ne s'y prêtait pas, la décision contestable prise par la direction de détacher des clients de leur agence au profit du dépositaire du Puy en Velay (dépositaire hors du périmètre de la SAD)

Ils rappellent également que suite à cette décision, la direction avait d'abord tenté de minimiser l'impact de son choix avant de s'engager sur la pérennité de l'agence de saint Etienne.

Les salariés sont conscients que le réseau doit évoluer, mais ils refusent toute évolution ou l'arbitraire et l'autoritarisme sont LOI, relayant les dimensions humaines et sociales au dernier rang des préoccupations.

Enfin, ils se déclarent prêts avec leur organisation syndicale à agir pour leur avenir et celui de l'entreprise,

Les salariés de l'agence réunis en assemblée générale adoptent cette Motion.

Saint Etienne le 09 décembre 2011